

**CAHIER DES CHARGES**

**Application CoopAE**

**Octobre 2015**

**SOMMAIRE**

I. Présentation de l’offre 3

1) Marketing & Communication 3

2) Offre commerciale – Programme de parrainage 4

3) Approche - Planning 6

II. Gestion unifiée Entreprise 8

1) Problématique 8

2) Extension du concept de Collège 8

3) Evolution Accord Employeur => Contrat Coopérons Entreprise 9

4) CRUD Entreprise 9

5) Extension des Invitations Coopérons Plus 10

III. Evolution Mandataire : Facturation 11

1) Fonctionnement général 11

2) Numérotation Facture 11

IV. Application CoopAE 12

1) Juridique – Compte Mandataire Cooperons AE Entreprise 12

V. Evolutions ultérieures – Partenariats Entreprise ⬄ AE 14

1) Constats - Objectifs 14

# Présentation de l’offre

## Marketing & Communication

**Préambule – Evolution 8font12**

La première étape du projet ***Coopérons !*** – développé à partir du projet 8font12 – a consisté à concevoir une offre de gestion de réseau d’apporteurs d’affaires dans le cadre de programmes de parrainage rémunérés en chèques cadeau Amazon.

La deuxième étape du projet ***Coopérons !*** vise là encore, à s’appuyer sur les développements du projet 8font12 dans le cadre de la gestion d’Auto-Entrepreneurs sous mandat (application « **CoopAE**»).

L’application **CoopAE** permettra :

* la gestion d’AE pour les Services à la Personne (reprise de l’application 8font12 avec certaines modifications)
* la gestion de binômes AE, où le premier AE (l’« **AE Apporteur d’Affaires**») agit en tant qu’apporteur d’affaires, au service du second AE (l’« **AE Prestataire**»), dans le cadre d’un contrat de commissionnement …
* le paiement « joint » par le client aux deux AE (et la modification automatique de la facture de l’AE Prestataire pour intégrer une remise correspondant au montant de la commission de l’AE Apporteur d’Affaires)

*Compte tenu de la faible « spécificité » des services fournis par les AE Prestataires, le parrainage (dont l’efficacité dépend de la spécificité du service support) ne semble pas être un levier pertinent pour le sourcing d’affaires pour les AE Prestataires => nécessite une mobilisation forte d’AE Apporteurs d’Affaires.*

*Il n’y a aucune différence de « nature » entre un AE Apporteur d’Affaire et un AE « Prestataire » : tous les AE peuvent à la fois intervenir en tant que « Prestataire » en facturant des Clients (directement, ou indirectement dans le cadre d’une Affaire Apportée par un autre AE) – et en tant qu’Apporteur d’Affaire pour d’autres AE.*

*Plusieurs solutions existent sur le marché de gestion d’une activité Auto-Entrepreneur (devis/facture/encaissement). L’application* ***CoopAE*** *offre seule la possibilité de facturation de deux AE d’un même client - fonctionnalité nécessitant une vision exhaustive et contrôlée de l’activité (rôle de tiers de confiance) et une gestion de bout en bout de l’activité (interconnexion API solutions tierces non suffisante pour un contrôle total – qui repose en outre sur l’engagement d’exclusivité / déclaration sociale assurée par* ***Coopérons******!****).*

## Offre commerciale – Programme de parrainage

**Pricing :**

**CoopAE** a un pricing simple :

* Facturé à AE : 4,5 % HT facturé par AE (5,40 % TTC)
* Facturé à Client (hors SAP): 2,5 % HT

D’un point de vue marketing de l’offre ceci inclut :

*Pour AE :*

* outil de facturation
* encaissement CB / virement (pas de chèque)
* accès au réseau AE Prestataires / Apporteurs d’Affaires

*Pour Entreprise:*

* garantie Coopérons  de bon règlement de vos cotisations sociales ;
* visibilité poly-activité

*Pour l’offre CoopAE SAP (ex-8font12) en plus sont facturés les frais couvrant l’achat des Points toutes les 15 h (Client + parrain Client jusqu’à 150 h) – soit 30 € TTC jusqu’à 150 h et 15 € TTC au delà.*

*Le pricing est donc globalement inchangé par rapport au fonctionnement actuel 8font12 – seuls les Frais de Gestion passent de 1 € par heure à 5,4% TTC du CA facturé (globalement équivalent).*

**Structuration juridique:**

A la différence de 8font12, la contractualisation est totalement libre entre l’AE prestataire et le client. Prévoir uniquement clause facturation / paiement à intégrer dans CGV ? Modèle standard de contrat ?

Prévoir clause dépôt Minimum

Prévoir possibilité intégration AE existant : process + modalité + cotisations (ex : ACCRE)

*Pour l’offre CoopAE SAP prévoir 2 contrats : conditions générales Standard + spécificités Services à la Personne.*

*Versement hebdo :*

*- 70 % CA hebdo facturé pour Standard*

*- 60 % CA hebdo facturé pour SAP*

**Comment recruter les AE ? – Programme de Parrainage CoopAE**

*Les avantages d’une fusion des programmes de parrainage de Coopérons Plus (cadeau Amazon) et CoopéronsAE sont limités – et surtout augmentent la complexité globale:*

*- mise en avant dès l’inscription Membre des 2 opportunités => mais trop complexe*

*- faire bénéficier du couplage des parrainages Coopérons Plus avec les parrainages client => mais trop complexe à « expliquer » d’un point de vue marketing …)*

*- pour permettre une plus grande circulation des MultiPoints Coopérons Plus (diffusion du concept de MultiPoints …) => bof*

*- simplicité de compréhension par le Membre – cohérence des 2 approches (coopération …) avec la marque* ***Coopérons !*** *=> bof*

*Les inconvénients sont les pendants de ces avantages :*

*- perte de focus marketing pour l’offre Coopérons Plus (moins valorisée que CoopéronsAE à plus fort potentiel – 1'000 € - pour le parrain)*

*- coût plus élevé du fait du couplage Coopérons Plus*

Le programme de parrainage CoopAE est réservé aux membres AE et clients AE – ainsi qu’éventuellement à des filleuls de rang 1 d’AE ou Clients AE (idem 8font12).

*L’impact du programme de parrainage est directement lié à la connaissance par le membre concerné du fonctionnement de l’offre sous-jacente.*

En terme d’interface, l’accès au parrainage d’AE se fera via :

Mon Compte >> Mes Programmes >> Mon Entreprise

Suite à l’unification du concept d’Entreprise, l’inscription des Members au programme CoopAE (POST /members/) se fait :

* pour les membres AE : lors de l’inscription AE
  + Post-parrainage
* pour les membres non AE : suite à la première prestation AE en tant que Collaborateur
* la création d’un Post-parrainage est gérée lors de la première validation d’un contrat
  + Dcollab = Date Inscription Collaborateur Coop AE
  + Si pas de recrutement
    - Dae = Date Inscription AE Coop AE
    - Si Collaborateur initiateur Contrat **ET** pas de parrain AE: parrainage Collaborateur => AE
    - Si AE initiateur Contrat **ET** pas de parrain Collaborateur: parrainage AE => Collaborateur
  + Si recrutement et première prestation AE :
    - Dcorp = Date de Signature du Contrat Corp (AE Commercial ⬄ Corporate)
    - Drecrut = Date de Signature du Contrat Recrut (AE Prestataire ⬄ AE Commercial)
    - Si Dcorp < Drecrut :
      * Si Collaborateur initiateur Contrat Corp **ET** pas de parrain AE Commercial: parrainage Collaborateur => AE Commercial
      * Si AE Commercial initiateur Contrat Corp **ET** pas de parrain Collaborateur: parrainage AE Commercial => Collaborateur
      * Si AE Commercial initiateur Contrat Recrut **ET** pas de parrain AE Prestataire: parrainage AE Commercial => AE Prestataire
        + Cas non traité : AE Prestataire initiateur Contrat Recrut : car Contrat Corp signé auparavant par AE Commercial …
    - Si Drecrut  < Dcorp:
      * Si AE Commercial initiateur Contrat Recrut **ET** pas de parrain AE Prestataire: parrainage AE Commercial => AE Prestataire
      * Si AE Prestataire initiateur Contrat Recrut **ET** pas de parrain AE Commercial: parrainage AE Prestataire => AE Commercial
      * Si AE Commercial initiateur Contrat Corp **ET** pas de parrain Collaborateur: parrainage AE Commercial => Collaborateur
        + Cas non traité : Collaborateur initiateur Contrat Corp: car Contrat Recrut signé auparavant par AE Commercial …
  + **Règles Parrainage:**
    - **Parrainage Collaborator >> AE : si Collaborator Initiateur Contrat (non recrutement) OU Collaborateur Initiateur Contrat AE Recruteur *(sauf si Contrat Recrutement préalablement signé* ET *non initié par AE Recruteur)***
    - **Parrainage AE  >> Collaborator: si AE Initiateur Contrat Services *(sauf en cas de recrutement par AE Commercial)***
    - **Parrainage AE  >> AE : si AE Initiateur Contrat Recrutement *(sauf si Contrat Services préalablement signé* ET *non initié par AE Recruteur)***

*- les Collaborators ne peuvent pas créer de contrats AE tant qu’ils ne sont pas membres de Cooperons AE (pour limiter les risques d’erreur)*

*- par construction, tous les Collaborators, une fois inscrits sur Cooperons AE ont un parrain AE*

*- les Collaborators ne peuvent parrainer que des AE. Pour qu’un Collaborator puisse parrainer d’autres Collaborators, il doit d’abord devenir AE …*

*Commissionnement Coopérons AE :*

* 1% MultiPoints => coût total 3% hors charges CA total facturé (maximum  100 € - soit équivalent de 10'000 € CA)
* versement mensuel (lors de l’établissement des factures client)

*Le programme de parrainage a surtout pour objectif :*

*- de permettre aux AE de gagner des Points / réduire frais de gestion => discours « bonus »*

*- de permettre aux clients des AE de parrainer d’autres AE*

*Le programme de parrainage n’a pas pour objectif d’apporter des clients aux AE => binôme Prestataire / Apporteur d’Affaires*

*Le programme de parrainage Coopérons SAP sera complètement séparé du programme Coopérons AE (en plus donc du programme Coopérons AE) et les opportunités de gain de Points relatives aux Clients finaux (achat / parrainage):*

*- pour le Client : 50 Points toutes les 15 h de prestation avec un même AE (hors règlement CESU – cf. algorithme CESU …) ;*

*- pour le parrain du Client : 50 Points toutes les 15 h de prestation avec un même AE – maximum 500 Points.*

Cela étant dit – le recrutement des AE s’effectuera principalement à travers la mécanique du binôme AE Prestataire ⬄ AE Apporteur d’Affaires. Le programme de parrainage en soi vise en revanche à permettre AE Prestataire ⬄ AE Prestataire ou AE Apporteur d’Affaires ⬄ AE Apporteur d’Affaires.

**Quel avantage pour les clients des auto-entrepreneurs ? La sécurité juridique : réduction du risque de requalification en contrat de travail – et 100% gratuit**

***Coopérons !*** est spécialisée dans l’accompagnement mandaté d’Auto-Entrepreneurs. ***Coopérons !*** garantit le bon paiement des cotisations sociales Auto-Entrepreneurs aux échéances trimestrielles.

Les clients des Auto-Entrepreneurs bénéficient, sur leur Espace Client **CoopAE**, d’une visibilité sur l’activité globale de leurs Auto-Entrepreneurs – ce qui permet de réduire le risque de mono-activité / dépendance des Auto-Entrepreneurs (élément important de requalification en contrat de travail).

## Approche - Planning

**Approche retenue**

L’application **CoopAE** sera disponible en 2 versions :

* la version Standard : permettant à un Auto-Entrepreneur de gérer une activité de services non spécifiques (B2B / B2C)
* la version Services à la Personne : déclinaison de la version Standard permettant de gérer une activité de services à la personne.

Chaque utilisateur AE de CoopAE (identifié par son email / identifiant) est enregistré sur l’une ou l’autre des versions (exclusif).

La version Standard reprendra les fonctionnalités suivantes :

* création compte AE par opérateur
* création compte Client par AE
* paiement Client (intégrant la gestion de Dépôt ...)
* facturation Client automatique
* versement AE hebdomadaire
  + Standard : **70 %** montant facturé semaine précédente
* facturation Frais Coopérons trimestrielle
* charges trimestrielles
* reddition de compte trimestrielle + remboursement solde compte mandataire
* comptabilité AE
* espace Client (Mes Services / Mes Documents … => bien séparé de Coopérons Plus)

**Mi Novembre: livraison refonte CorporateBundle / Invitations Cooperons Plus / API Invitation / MEP**

**Fin Décembre : livraison CooperonsAE / MEP (Manu) + livraison refonte AngularJS (Fondative)**

**Test et Mise en Production CooperonsAE (Twig)**

* 20/11 Relation-Partenariat AE (CC1)
* 4/12 Contrat – Prestation (compta…) (CC2)
* 11/12 Paie – Facturation – Modification – Résiliation (CC3)

**Shutdown 8font12 Wordpress**

**Fin Janvier: livraison refonte AngularJS Cooperons AE / MEP (Fondative)**

**Test et Mise en Production CooperonsPlus/AE (AngularJS)**

*Focus EI Janvier:*

* AutoFormation AngularJS (base livraison refonte fin Décembre …)
* Travaux Bilans 8font12 (Charges Q4 – Attestations Annuelles –Redditions Annuelles)
* Conception Next AE (Charges / Facturation Coopérons => AE / Redditions de compte / Attestations annuelles SAP)
* Cahier charges Next Fondative
* Cahier charges Next Architecture

**Fin Mars : finalisation CooperonsAE / MEP (Manu) + travaux (Fondative)**

**Test et Mise en Production CooperonsAE (AngularJS)**

* Charges Trimestrielles – Facturation CoopAE AE – Reddition de compte
* Rapport d’activité AE => Entreprise
* Intégration Contenu

# Evolution Mandataire : Facturation

## Fonctionnement général

Périodicité : automatique / hebdo / mensuelle / trimestrielle

Résiliation Contrat Sous-Jacent (Program / AE) déclenche facturation résiduelle

Mandataire : Héritage Classe Facturation : 4 Types

* Coopérons -> Programme
* AE -> Client AE
* Coopérons -> AE
* Coopérons -> Client AE (frais Transaction)

## Numérotation Facture

ID\_MANDATAIRE-CODE\_SERIE-ANNEE-MOIS-XXX

CODE\_SERIE :

* par défaut 00
* pour Coopérons :
  + 00 : Entreprise / Plus
  + 01 : Entreprise / AE
  + 02 : AE

(Facture unique pour AE Prestataire/Recruteur …)

Id dernière facture stocké sur entité : LastInvoice

* $invoicer
* $code\_serie
* $invoice\_id

Cf Facturation BoFiP (Dropbox)

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/140-PGP.html>

*Il est rappelé à cet égard que lorsque des sommes qualifiées de réductions de prix constituent en réalité la contrepartie d’une livraison de biens ou d’une prestation de services effectuée au profit du fournisseur, elles ne peuvent réduire sa base d’imposition à la TVA. Les opérations réalisées en contrepartie de ces sommes doivent donc être soumises à la taxe et facturées dans les conditions de droit commun.*

# Application CoopAE

## Contrat AE - Entreprise

Tous les contrats sont initiés par un Collaborator d’un Corporate.

## Juridique – Compte Mandataire Cooperons AE Entreprise

*Compte Mandataire*

Approvisionné au fur et à mesure des règlements – par prélèvement sur Compte AE Prestataire.

*Contrat Coopérons ⬄ Entreprise*

Notifications Coopérons -> Entreprise

* signature contrat (preuve + PJ)
* dépôt insuffisant

Signature Electronique

Paiement Frais Transaction

-

Résiliation :

* si Contrat Partenariat AE ET Contrat Prestation Client Apporté en cours => attente …

*Contrat AE Prestataire ⬄ Entreprise*

Approvisionnement Frais Transaction => Compte Cooperons Entreprise (sur instruction Coopérons)

Communication Rapport Activité

*Contrat AE Recrutement ⬄ Entreprise*

Idem ci-dessus +

Résiliation Contrat impossible si Recrutements en cours.

Le contrat **CoopAE** est standard pour tous nos AE et structurellement conçu pour établir une relation Client – Prestataire.

*Jurisprudence AE (Appel)*

<http://www.planete-auto-entrepreneur.com/autoentrepreneur/relations-employeur-employe/660-creer-une-activite-dauto-entrepreneur-en-restant-salarie-p2.html>

<http://www.netpme.fr/info-conseil-1/creer-entreprise/auto-entrepreneur/fiche-conseil/41486-recours-aux-autoentrepreneurs-attention-requalification-contrat-travail>

Qualification contrat de travail

<http://www.infoprudhommes.fr/node/13282>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000025187240&fastReqId=175523954&fastPos=2&oldAction=rechExpJuriJudi>

Legifrance : auto-entrepreneur : essentiellement en relation avec le droit d’asile

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000028320833&fastReqId=1759603790&fastPos=16>

*Contrat AE Partenaire ⬄ AE Prestataire*

Approvisionnement Frais Transaction => Compte Cooperons Entreprise (sur instruction Coopérons)

*Contrat Coopérons ⬄ AE*

Communication Rapport Activité

Virement Hebdo 70% Prestations

Reddition de compte trimestrielle suite au paiement cotisations (si report => pas de reddition, pas de solde)

# Evolutions ultérieures – Partenariats Entreprise ⬄ AE

## Constats - Objectifs

Le projet initial de création de réseau d’Auto-Entrepreneurs distribuant les services d’entreprises clientes (dans la continuité de l’application Coopérons Plus d’apport d’affaires) achoppe sur la problématique de l’encaissement des factures client.

En effet :

* il est critique de pouvoir « garantir » le respect par le promoteur de son engagement de paiement de commissions à l’AE apporteur d’affaires, au fur et à mesure des réglements de ses clients. D’où la nécessité de piloter les encaissements client ;
* la gestion des encaissements clients est une fonction critique pour toute entreprise. De ce fait, toute solution de gestion d’encaissement doit être (i) robuste (ii) moderne (API …) et (iii) exhaustive (pas de solutions multiples d’encaissement).

Ces contraintes – compte tenu des délais / budgets restreints rendent cette approche impraticable (à ce stade …).

En revanche, il est possible de permettre aux entreprises de vendre leurs prestations en partenariat avec celles d’Auto-Entrepreneurs – ce sera l’objectif de la V2 Cooperons Auto-Entrepreneurs.

Cas d’utilisation :

* Boite de nuit dispose d’un personnel au statut Auto-Entrepreneur
* Clients achètent consommations et payent :
  + La boite de nuit
  + Le serveur – sur la base d’une certaine règle de commissionnement

## Reprise 8font12

L’application 8font12 sera ainsi intégralement remplacée par la version Services à la Personne qui intégrera les fonctionnalités suivantes :

* catégories de services (???)
* facturation : planification / validation prestation
  + /!\ facturation automatique et non récapitulatif mensuel
* versement AE hebdomadaire : **60 %** montant facturé semaine précédente
  + SAP : Nb. Heures x Tarif Horaire
* remplacement du concept de Pack 15 H par concept générique (Standard) de Dépôt
* déclarations trimestrielles aNova
* attestations annuelles

Des fonctionnalités seront définitivement supprimées sur 8font12 :

* mise en relation : gérée intégralement hors de l’application (email …)
* processus d’inscription (pas d’inscription automatique d’un AE parrainé, pas de pollution de profils AE non activés …)

Le programme de parrainage 8font12 sera intégralement repris. Le site 8font12 sera définitivement supprimé => la FAQ sera intégrée + landing pages.